



Nouvelles d'Osselle-Routelle

ÉDITO

Quel bonheur de commencer à se retrouver lors de ce mois de juin à l'occasion des manifestations sportives et artistiques, et également lors des dimanches d'élections départementales et régionales. Les électeurs d'Osselle-Routelle se sont un peu plus déplacés que la moyenne nationale (taux de participation proche de 40%), mais ce pourcentage reste faible et le manque d'intérêt aux enjeux locaux est assez préoccupant. À nous, élus, d'être plus attentifs et plus à votre écoute.

Quel bonheur de ne plus être contraint par un couvre-feu, de pouvoir enlever le masque à l'extérieur et retrouver l'entière liberté et les expressions des visages. Mais continuons de faire attention, en portant le masque dans les espaces fermés afin de mettre toutes les chances de notre côté pour éviter une 4^e vague et ses conséquences difficiles, surtout avec le variant delta très contagieux.

Quel bonheur de voir nos associations redémarrer !

Lundi 28 juin, le Conseil communautaire du Grand Besançon a validé le PLU d'Osselle-Routelle. Ont été également approuvés le DPU (Droit de Prémption Urbain), ce droit, détenu par GBM, est délégué à la commune qui l'exercera pour les zones U et UA ; et l'instauration de la Déclaration Préalable pour le ravalement de façade et l'édification de clôture. Les Nouvelles d'Osselle-Routelle de Septembre reviendront en détail sur ces nouvelles règles en urbanisme. Je vous invite à contacter le secrétariat si vous avez un projet de construction, rénovation, etc... pour avoir plus de précisions.

Je vous souhaite un bel été !

Anne OLSZAK, maire

Implantation d'un pylône de télécommunication

Le Conseil municipal s'est réuni lundi 5 juillet. Tous les documents donnés par ATC France ont été transmis aux conseillers et également mis sur le site de la commune afin de pouvoir prendre une décision en ayant connaissance du dossier. Après des échanges nourris sur un sujet sensible, le Conseil a approuvé ce projet par 9 voix pour, 6 abstentions et 4 voix contre. Un dépôt de déclaration préalable suivra et la commune rendra compte de l'évolution de ce projet.

Nouveau look pour la station hydroélectrique d'Arenthon



Enlaidie par de vilains tags depuis quelques années, la station hydroélectrique d'Arenthon fait peau neuve. Sur la façade se dresse désormais une jolie fresque colorée signée Germain Prévost, alias IPIN.

Cet immense graphique représente le débit de l'eau au fil des mois et des années. Il permet de visualiser le "pouls" du Doubs sur la dernière décennie.

Les différentes nuances de bleu à bleu vert s'intègrent bien à l'eau et à la végétation environnante.

L'artiste sérigraphe français a réalisé son œuvre dans le cadre de la programmation du Festival Bien Urbain sous le regard de nombreux cyclistes et promeneurs de la véloroute.

L'œuvre a été inaugurée le 11 juin en présence de M. Demougeot de l'association "Juste ici", de Mme Mamet de l'entreprise SICAE EST, propriétaire du site, de M. Le Barbu, chef du département hydrométrie à la DREAL et spécialiste du débit des rivières, de M. Grimaitre, conseiller municipal bisontin délégué à l'art urbain, de Mme Olszak, maire de la commune, et de plusieurs conseillers municipaux.

Des bénévoles au service des paratriathlètes



17 habitants d'Osselle-Routelle se sont portés volontaires pour être signaleurs, ravitailleurs ou motards dans les rues du village.

Leur mission : sécuriser les paratriathlètes qui avaient, le temps d'une matinée, les rues pour eux seuls. Armés de gilets orange, sifflets, panneaux stop et toute leur bonne volonté, les bénévoles ont fait le job ce

dimanche 13 juin ensoleillé. Être aux aguets, faire preuve de pédagogie avec plusieurs conducteurs insistants voulant forcer le passage ou des cyclistes imprudents, Joël, Sylvia, Jean-Claude... n'ont pas manqué de travail ! Un grand merci aussi à Léanne et Perrine qui ont porté secours à une paratriathlète qui abandonnait la course en raison de la chaleur.

Les sportifs russes, américains, colombiens, japonais... ont pu se surpasser en toute quiétude. Le triathlète français Alexis Hanquiquant, en route pour les J.O. de Tokyo, a terminé 1^{er} de sa catégorie de handicap.



Carte plage saison 2021 enfants/adolescents

La commune renouvelle sa participation aux abonnements Plage Enfants/Adolescents pour la saison 2021. Sont concernés les enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans dont les parents résident à Osselle-Routelle. Le montant de l'abonnement s'élève à 40 €. La prise en charge de la commune s'établit à 50% soit 20 € par enfant. **Les personnes intéressées doivent adresser leur demande de remboursement au secrétariat de mairie accompagnée des documents suivants : copie du livret de famille, justificatif de domicile, facture ou ticket de caisse de l'abonnement et RIB.**

Carte avantages jeunes 2021/2022

Destinée aux moins de 30 ans, la carte Avantages Jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, le sport, les loisirs et la vie quotidienne. Son prix public est à 8 €.

Comme l'an passé, la commune se propose d'être un point de vente. Les cartes seront vendues à la rentrée au tarif préférentiel de 6 €. Cette offre est réservée aux administrés de la commune.

Pour permettre la commande des cartes, il est demandé à toute personne intéressée de se préinscrire en mairie (par mail, téléphone ou pendant les permanences) avant le 31 juillet 2021.

En bref

Élections

Vous pouvez retrouver sur le site osselle-routelle.fr tous les résultats des élections départementales et régionales des deux bureaux de vote de la commune.

Bibliothèque

Ouverture bibliothèque cet été : les bénévoles vous accueilleront le vendredi aux horaires habituels tout le mois de juillet pour vos lectures d'été. Fermeture en Août.

Réfection RD 13

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier départemental, la couche de roulement du tronçon Arenthon - Osselle a été entièrement refaite. Nous pouvons souligner la qualité des routes départementales sur notre secteur.

Infos gendarmerie

Application "PanneauPocket"

Afin de diffuser des messages d'alerte ou de prévention en temps réel, la Compagnie de gendarmerie de Besançon a créé son compte sur l'application gratuite "PanneauPocket" téléchargeable sur vos smartphones, tablettes ou ordinateurs. Une fois installée, il suffit de rechercher le compte "Compagnie de gendarmerie de Besançon". Vous recevrez alors une notification à chaque publication, comme c'est le cas pour le compte Illiwap de la commune.

Opération tranquillité vacances

Vous souhaitez que la gendarmerie surveille votre domicile pendant vos congés ? Téléchargez le formulaire "opération tranquillité vacances" disponible sur le site internet www.interieur.gouv.fr ou sur le site de la commune www.osselle-routelle.fr. Une fois rempli, vous devez l'emmener à la gendarmerie de Saint-Vit au moins 48 heures avant votre départ.

Kermesse à l'école Simone Veil



Enfin nous avons pu nous retrouver pour un moment festif et convivial le vendredi 2 juillet. Le beau temps était au rendez-vous et c'est grâce à la collaboration des Francas, de l'Association des Parents d'Elèves et l'aide de

certains parents que cette kermesse a pu avoir lieu. Vous étiez nombreux pour faire vivre cette kermesse pour le bonheur de tous et surtout celui de nos enfants.

Merci à tous, bonnes vacances et à la rentrée prochaine.

Les membres de l'APE

Renforcement des berges du canal

Un ballet de camions a déplacé fin juin les palplanches stockées à l'arrêt de bus de la plage vers la zone de travaux le long du canal à côté de la voie de chemin de fer. Les travaux de sécurisation de la rive vont durer tout l'été, avec une zone de mise en place de palplanches pour la partie la plus abîmée, et une zone d'enrochement pour consolider la berge. Ces travaux sont entrepris dans le cadre du plan de relance de l'Etat. De nombreux camions emprunteront la rue du Portail de Roche début juillet.



"Le bois de Servole" avec Auricella

La randonnée du 4 Juillet, au départ de Pouilly-Français, préparée par notre "Gentil organisateur" Joël a réuni pendant 8 km, une dizaine de participants : traversée de Villers-Buzon par les bois, passage vers un lavoir remarquable, sous une météo clémente mais des sentiers bien boueux.

Apéritif partagé convivial à l'arrivée.

Sandrine Grappey

L'Assemblée Générale d'Auricella

Le vendredi 11 juin, dans la cour de la mairie, a enfin eu lieu l'Assemblée Générale d'Auricella. Entourés d'une vingtaine de personnes, les membres du bureau, toujours aussi motivés et confiants, ont fait un court bilan de l'année 2020 et annoncé la reprise des randonnées et la 16^e édition des Trésors du Grenier sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. L'envie de renouer du lien avec les habitants est bien présente et la réunion s'est achevée par un apéritif et un temps d'échange. Un grand merci aux personnes présentes.

Sandrine Grappey



Mardis des Rives

Le lancement de la 8^e édition des Mardis des Rives se fait le 6 juillet à Saint-Vit. Cette année, en raison de la situation sanitaire, les jauges d'accueil du public sur les sites sont réduites ; il faut obligatoirement réserver sa place en amont sur le site www.mardisdesrives.fr.

Les sites ouvriront à 18h30, avec les concerts prévus à 20h. Buvette, restauration et salon de lecture avec le bibliobus présents à chaque manifestation.

Retrouvez le calendrier et les différents artistes sur le site www.mardisdesrives.fr.

#Coulepastonété

VNF met en place une campagne de sensibilisation contre les dangers de la baignade dans les fleuves, canaux et rivières. VNF avertit notamment que les sauts depuis les ponts exposent les personnes aux risques de chutes mortelles : "*Souvent plébiscité par les jeunes en été, sauter depuis un pont (même à faible hauteur) est une activité très risquée. Dans l'eau trouble des canaux et rivières, à l'endroit où sont construits les ponts, se cachent des ouvrages qui en cas de saut peuvent se révéler mortels : blocs de béton, pieux métalliques, amoncellement de roches. De plus, les canaux et rivières sont peu profonds ce qui accentue le risque d'accidents.*"

La noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

Permanences Mairie pendant les congés

Les Mairies seront fermées du 2 au 15 août. Semaine 33, la permanence aura lieu sur Osselle le mardi 17 août de 13h30 à 17h et sur Routelle le vendredi 20 août de 16h à 18h30. Pendant les congés, vous pouvez joindre la mairie par mail.

Nouveau : des pizzas sur Osselle

Les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois sera présent "Four à pizz" en plein cœur d'Osselle sur la place en face de la fontaine. Après s'être formé auprès de Francis Winkelmann, champion du monde de pizza à Besançon, Arnaud Gambade vient de créer son commerce ambulancier et vous proposera 2 soirs par mois un choix varié de pizzas 100% faites maison. Premier passage sur la commune : mercredi 14 juillet à partir de 17h30.

Agenda des manifestations

Dimanche 18 juillet : Grandes Heures Nature, seconde étape : **TOUS À VÉLO !** Depuis Osselle-Routelle, rejoignez l'itinéraire de Thoraise → Besançon (un des 4 itinéraires pour venir au village du Festival Grandes Heures Nature, parc de la Gare d'Eau). Départ 9h30 à Thoraise, sur inscription (attention places limitées). + d'infos sur [facebook](#) ou www.grandes-heures-nature.fr

Samedi 24 juillet – à partir de 18h : "L'Assemblée Générale de l'association "Collectif Avenir d'Osselle" se déroulera dans la cour de l'ancienne école d'Osselle. Elle sera suivie, à partir de 19h30, d'un apéritif dinatoire* ouvert à tous les habitants qui voudront se rencontrer, se retrouver dans une ambiance amicale et festive après un trop long temps d'absence. BIENVENUE !
* Inscription obligatoire, avant le 18 juillet, au 06 84 94 05 72"

Lundi 2 août – 16h à 20h : Don de sang à Saint-Vit, salle des fêtes.

Vendredi 3 septembre : Course cycliste "Classic Grand Besançon Doubs". Cette première édition, qui devait se dérouler en avril 2021 et qui regroupe 24 équipes internationales professionnelles, passera sur Osselle-Routelle aux alentours de 13h. Pour vous positionner en tant que bénévole, vous pouvez contacter M. Didier Monrolin au 06.17.28.56.96 ou par mail à classicgrandbesancon25@gmail.com

Dimanche 5 septembre – de 6h à 18h : Le vide-greniers organisé par l'association Auricella aura lieu sous conditions de l'évolution de la situation sanitaire. L'association vous distribuera les informations nécessaires.

C'est avec grand plaisir que Madame le Maire, accompagnée d'Éric Badet, 1^{er} Adjoint, a célébré en mairie d'Osselle le mariage d'Angélique et David. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Informations pratiques

Mairie d'Osselle-Routelle

31 Grande Rue

25320 Osselle-Routelle

Tél. 03.81.63.61.40

mairie.osselle-routelle@orange.fr

www.osselle-routelle.fr

Horaires d'ouverture au public :

Sur Osselle, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30

Sur Routelle,

le vendredi de 16h à 18h30

Le samedi matin sur RDV

RPI des 3 Moulins à Routelle

Tél. 03.81.87.56.01

Permanence :

le vendredi de 16h à 18h30

sivosdes3moulins@orange.fr

Bibliothèque municipale

Le vendredi de 16h30 à 18h30

Tél. 06.43.80.18.44

bibliosselle@gmail.com

<https://bibliotheque-osselle-routelle.webnode.fr>

Contact eau et assainissement

eau@grandbesancon.fr

Tél. 03.81.61.59.60

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Astreinte eau et assainissement

Tél. 03.81.61.50.50

État civil

Mariage

Angélique PIETTE &

David JACQUEY,

le 3 juillet 2021

Décès

Mme Chantal TRIPIER

née LATHUYERE,

le 5 juillet 2021

M. Pierre VALENCE,

le 5 juillet 2021